

La Ville de Paris et la Soreqa signent une charte sur l'économie circulaire

Mardi 3 juillet, Antoinette Guhl et Ian Brossat, adjoints à la Maire de Paris, et Sandrine Charnoz, Présidente de la Soreqa, ont signé une charte sur l'économie circulaire. L'objectif est d'inscrire les interventions de la Soreqa dans une économie attentive à la réduction des déchets et à la préservation des ressources, pour un meilleur respect de l'environnement.

Depuis le début de la mandature, en 2014, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a fait de l'amélioration de la qualité de vie des parisiens une priorité. Cela se traduit par une politique facilitant l'accès pour tous au logement, ainsi que par le soutien à l'émergence, la structuration et le développement d'initiatives circulaires. Ces projets sont incontournables pour une ville-monde telle que Paris. Ils construisent la cité de demain, sont porteurs d'innovation sociale, offrent une réponse aux enjeux écologiques et sociaux, en permettant notamment aux parisiens de changer leur rapport à leur logement.

Aménageur spécialisé dans le traitement de l'habitat indigne, la Soreqa est un acteur clef de la politique menée par Anne Hidalgo, Maire de Paris, facilitant l'accès au logement pour tous. Aujourd'hui, dans un contexte où les déchets de chantier représentent un des flux de déchets les plus importants à Paris, la Soreqa souhaite mettre en œuvre les principes d'économie circulaire durant trois étapes majeures de transformation des sites. Lors de la déconstruction des immeubles, la Soreqa s'engage à identifier, diagnostiquer et préconiser le réemploi, la réutilisation ou le recyclage des ressources pouvant être récupérées. Dans sa gestion transitoire des terrains en attente de travaux de construction, elle privilégiera désormais des projets d'urbanisme temporaire, en lien avec les habitants. Enfin, à travers ses cahiers des charges de cession de terrains, la Soreqa incitera les futurs maîtres d'ouvrage à construire et gérer les bâtiments avec des intervenants ou des dispositifs particulièrement performants au regard des objectifs de l'économie circulaire.

De son côté, la Ville de Paris mettra en place un plan d'actions de sensibilisation et de formation des équipes de la Soreqa. Elle mobilisera des partenaires spécialisés pour se positionner en leader, avec la Soreqa, dans le domaine de l'économie circulaire.

Contact presse :

Ville de Paris - Simon Le Boulair / 01 42 76 49 61 / presse@paris.fr

Soreqa – Juliette Zylberberg / 01 40 23 70 80 / j.zylberberg@elogie-siemp.paris